



# L'indépendance de la justice au cœur de la Francophonie

par **Rachida Dati**,  
garde des sceaux, ministre de la justice

**Depuis vingt ans, le Forum Francophone des Affaires œuvre avec conviction pour faire de la Francophonie économique une réalité. La Francophonie, communauté d'esprit, de langue et de culture, doit être un acteur du développement économique mondial.**

**Le Forum Francophone des Affaires est maintenant un formidable réseau d'entreprises implanté dans plus de cent pays. Il contribue au développement des relations et des échanges entre entreprises, hommes d'affaires et partenaires institutionnels.**

**L**a Francophonie économique était au cœur de la IV<sup>e</sup> conférence des ministres francophones de la Justice qui s'est tenue à Paris en février dernier. Pendant deux jours, avec le président Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et les représentants de 68 Etats, nous avons réfléchi aux liens entre droit, justice et économie.

Ces travaux et réflexions ont abouti à la Déclaration de Paris, véritable plan d'action en faveur de l'Etat de droit et du développement économique durable.

Par cette Déclaration, les Etats se sont engagés à prévenir la fragilisation de l'Etat. Cet engagement est fondamental. Il s'agit de contribuer au renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. La Déclaration de Paris préconise la constitution de banques d'experts francophones spécialisés dans différents secteurs du droit, notamment en matière de lutte contre la corruption. La corruption fausse les règles concurrentielles du marché. Elle nuit à la compétitivité des entreprises. Elle entrave le fonctionnement du secteur public. Les Etats membres de la Francophonie s'engagent à lutter fermement et concrètement contre ce fléau.

A travers la Déclaration de Paris, les Etats signataires se sont également engagés à favoriser l'émergence d'une Justice indépendante de qualité. Il ne peut exister d'im-



photo Christophe Guibaud - Abeca

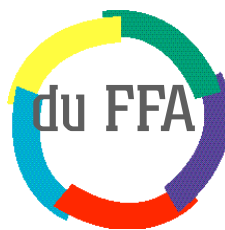
partialité ni de sécurité juridique sans une institution judiciaire indépendante et compétente. Comment favoriser l'installation d'entreprises dans un pays où les litiges commerciaux sont confiés à des magistrats soumis aux pressions diverses ou mal préparés à l'exercice de leur fonction ? Une Justice indépendante et de qualité est une source de confiance et de croissance économique. Pour y parvenir, les Etats signataires s'assisteront mutuellement. Ils favoriseront l'émergence d'une culture judiciaire com-

mune à travers la mise en place de coopérations, notamment en matière de formation des magistrats. Notre Ecole nationale de la magistrature, à Bordeaux, sera un partenaire essentiel de ce programme.

Enfin, les Etats signataires de la Déclaration de Paris se sont engagés à rendre leur droit économiquement attractif. Le droit doit contribuer à l'essor économique de nos pays. Il est un instrument de lutte contre la précarité et la pauvreté. Cela suppose que nos droits nationaux soient attractifs et ne freinent pas l'économie. Une nouvelle fois, la Francophonie peut aider les Etats membres à rendre leur système juridique plus performant. Pour certains Etats, cela prendra la forme d'une aide technique pour mettre sur pied une législation permettant les microcrédits ou la création de micro-entreprises. Pour d'autres Etats, il s'agira de revisiter leur droit pour éliminer les entraves au développement et libérer la croissance.

La Déclaration de Paris s'inscrit dans une volonté d'efficacité et de résultats. Sa mise en œuvre fera l'objet d'une programmation rigoureuse par l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est par des réalisations concrètes et ambitieuses que la Francophonie économique deviendra une réalité. C'est aussi comme cela que nous construirons un monde plus juste, plus fraternel et plus équitable. ■

## Représentants du FFA



### EN REPUBLIQUE MALGACHE ▼



**Jaona Ravaloson,**  
*Délégué Général du FFA Madagascar*

Ancien ambassadeur de Madagascar, Jaona Ravaloson a également effectué un parcours de plusieurs années dans les métiers de la banque d'investissement en Europe avec une spécialisation secteur bancaire et services financiers.

Il est aujourd'hui consultant en développement international d'entreprises et conseil de fonds d'investissement et d'investisseurs industriels et institutionnels. Le FFA Madagascar est structuré autour des deux principaux mouvements patronaux (le GEM, Groupement des Entreprises de Madagascar, et le FIVMPAMA, Groupement du Patronat Malagasy). ■

### Siège international du Forum Francophone des Affaires

3, place de la Coupole - BP 98

94223 Charenton cedex (France)

Tél. : + 33 (0) 1 43 96 26 06

Télécopie : + 33 (0) 1 43 53 41 80

courriel : [contact@ffa-int.org](mailto:contact@ffa-int.org)

[www.ffa-int.org](http://www.ffa-int.org)

### EN TUNISIE ▼



**Slaheddine Eltaief**  
*Président du FFA Tunisie*  
*Président Directeur Général des Entreprises Youssef ELTAIEF*

Dirigeant d'entreprises, Slaheddine Eltaief est Président Directeur Général des entreprises Youssef S.A.

Il est également Président Directeur Général de «SOPCEL».

Slaheddine Eltaief préside le Comité National

tunisien du Forum Francophone des Affaires, il est aussi vice-président du FFA.

Au titre d'autres activités, Slaheddine Eltaief est administrateur de l'U.S. arab Chamber of Commerce (Washington U.S.A.)

Il est notamment ancien président du Conseil d'Alcatel-Tunisie, ancien administrateur à Tuninter (Compagnie des lignes intérieures), ancien président de la chambre syndicale des entrepreneurs. ■

### AU GABON ▼



**André Paul-Apandina**  
*Président du FFA Gabon*

André Paul-Apandina, ingénieur ICAM - Arts et Métiers (France), représente le Gabon au sein du Forum Francophone des Affaires. Il a commencé sa carrière à la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) dont il a assuré la direction générale.

Il a également été Haut Commissaire auprès du Ministre de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, directeur général d'AGROGABON, directeur général délégué d'ELF GABON.

Dirigeant de sociétés de premier plan au Gabon, André Paul-Apandina développe désormais une activité de consultant-expert (BET Consult).

Au titre de ses autres responsabilités dans le monde entrepreneurial, André Paul-Apandina a été notamment Président de la Confédération Patronale Gabonaise (CPG), Président de l'Union des Producteurs, Transporteurs, Distributeurs d'Énergie Électrique d'Afrique (UPDEA), Président de l'Union Pétrolière Gabonaise (UPEGA), Conseiller du Ministre de l'Économie, des Finances, et du Budget, membre du Conseil Économique et Social. ■



# BECI, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles et l'Union des Entreprises de Bruxelles, rejoint le FFA

par **Philippe Mergen**,  
Directeur Département International

**B**ECI, Brussels Enterprises Commerce and Industry, rejoint le réseau du Forum Francophone des Affaires.

Réunissant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles et l'Union des Entreprises de Bruxelles, BECI compte 3000 entreprises affiliées situées dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Les services de Beci aux entreprises sont traditionnellement ceux d'une Chambre de Commerce : conseil à l'import et à l'export, conseil aux niveaux juridique et social, formations, support à la création d'entreprise, formalités administratives, mise en relations d'affaires entre entreprises, notamment à travers de bases de données des entreprises belges.

En tant qu'organisation d'employeurs, BECI défend les intérêts des entreprises localisées à Bruxelles auprès des autorités aux niveaux régional, fédéral et européen. Dans un monde globalisé, les réseaux d'affaires restent le moyen le plus efficace pour se rencontrer, pour tisser des liens et pour développer des relations d'affaires. A ce titre, Beci est heureux et honoré d'être agréé comme représentant belge au sein du Forum Francophone des Affaires. Parmi nos membres de nombreuses sociétés, en particulier des PME, cherchent à se développer à l'international et sont particulièrement intéressées à développer des partenariats sur des marchés francophones, notam-



ment la France, le Québec, le Maroc, la Tunisie, ou encore la République Démocratique du Congo.

Rejoindre le réseau du Forum Francophone des Affaires permettra à BECI d'élargir son réseau de contacts au profit de ses membres. En tant qu'organisation des entreprises de la Capitale de l'Europe, BECI veut également jouer un rôle moteur dans le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises européennes, mais également avec les entreprises de pays non européens.

Les pays de la Francophonie sont à ce titre prioritaires et le Forum Francophone des Affaires un réseau de tout premier plan, parce qu'il regroupe des entreprises de pays aussi bien développés qu'émergents, et est ainsi un acteur incontournable du développement des relations Nord-Sud.

En ce qui concerne les relations entre entreprises européennes, BECI fait partie, et ce depuis 1991, du plus grand réseau européen d'entreprises : «Entreprise Europe Network» : Ce réseau, co-financé et mis en place par la Commission européenne est composé de 600 organisations partenaires (chambres de commerce, pôles économiques, Consortium d'innovation etc...), dans plus de 40 pays, et composé d'au moins 4000 experts qui informent, assistent et conseillent les entreprises, au niveau local, des opportunités d'innovation et de compétitivité du marché intérieur et au-delà. Trouver de l'information à propos des législations européennes ou trouver un partenaire business, faire bénéficier des réseaux régionaux d'innovation ou d'information sur les subsides européens est la mission principale du réseau «Entreprise Europe». ■

## «Artisans sans frontières : développer leurs métiers en français dans le cadre du dialogue Euro/ACP»

Paris • 16 mai 2008

**L'**Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Forum Francophone des Affaires, seule organisation économique officielle du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) ont réuni à Paris le 16 mai 2008, à l'APCM, des représentants des instances européennes et des organisations africaines d'intégration régionale, des experts sectoriels techniques et financiers, une délégation des ambassadeurs des ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) et **300 chefs**

**d'entreprises** pour identifier les dispositifs à mettre en œuvre en faveur de l'artisanat et des TPE des pays francophones du sud, dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique entre l'Union européenne et les Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

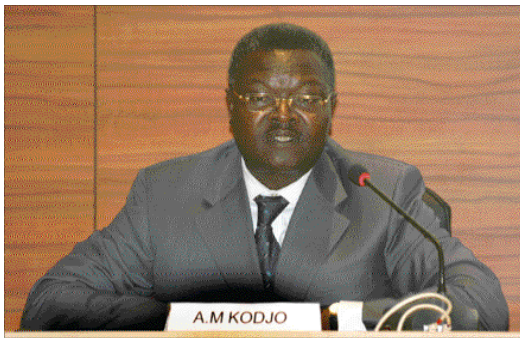
Plusieurs centaines de chefs d'entreprises ont participé à ce colloque qui s'est tenu sous la présidence d'Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme et des Services et de Madame Adélaïde Moundele-Ngollo, Ministre des petites et moyennes

entreprises, chargé de l'artisanat du Congo. Les principales conclusions du colloque sont :

- la création d'une banque de développement pour l'artisanat et la TPE en partenariat avec la Fondation internationale francophone Finance-Assurance-Banque (FIFFAB) ;
- la création d'un label «produit francophone» pour identifier et valoriser les produits concernés ;
- la création d'une centrale de vente des produits francophones et notamment artisanaux, permettant d'apporter des débouchés aux productions du sud sur les marchés du nord ;

### Intervenants et participants





A.M. Kodjo, ancien Premier ministre du Togo



Adélaïde Moundele-Ngollo, ministre des petites et moyennes entreprises, chargée de l'artisanat - Congo



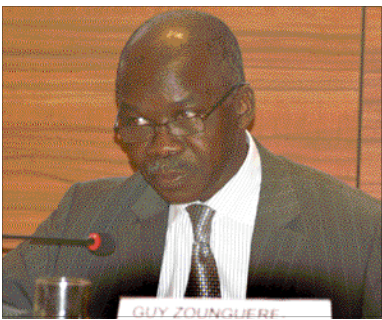
Embarek Kari, directeur pour l'international (APCM)

• la création et la promotion par le Forum Francophone des Affaires de l'Observatoire économique du tourisme francophone. Secteur à fort potentiel de croissance, le tourisme est un domaine sur lequel travaille le Forum Francophone des Affaires, qui après avoir réuni les ministres francophones de l'agriculture, organisera la première réunion des ministres francophones du tourisme.

Il a été souligné que le Forum Francophone des Affaires doit poursuivre la structuration par filières qu'il a entreprise. ■



Les experts présentent leur contribution



G. Zoungueré Sokambi, ambassadeur (République centrafricaine), président du Groupe des ambassadeurs ACP à Bruxelles



photos Anna Guesnel

## Le maire et l'entreprise «ville»

par Régis Labeaume, Maire de Québec

**Diplômé en sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Régis Labeaume a été le président-directeur général de la Fondation de l'entrepreneurship, membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec, de la Fondation de l'Université Laval et du Pignon bleu, une organisation œuvrant au soutien des familles et des enfants de Québec.**

**Il est élu le 2 décembre 2007, 37<sup>e</sup> maire de la ville de Québec.**



**L**e modèle de développement de l'AIMF est un modèle de coopération concret, efficace, à dimension humaine, qui rapproche les savoir-faire de son réseau, savoir-faire faits de culture d'Histoire, de conviction. La conviction que les villes sont le moteur du développement, qu'elles ont des messages à transmettre, des expériences à présenter, des solidarités à affirmer.

Au-delà de la logique «projets» sur laquelle se fondent tant de coopérations, l'AIMF entend aussi promouvoir une certaine conception de la fonction de maire, à la fois médiateur, visionnaire pour le développement du territoire qu'il administre, gestionnaire préoccupé par les résultats des programmes engagés, leader de l'ensemble des connaissances et des volontés qui structurent l'espace local.

Cette conception pourrait reposer sur une comparaison de prime abord surprenante, entre un maire et un chef d'entreprise. En effet, une ville ne s'appréhende pas comme une entreprise : sa réalité géographique, marquée de siècles d'Histoire, est d'abord un corps social, une entité politique et administrative, au sein de laquelle les entreprises ont leur place. Elle est gérée dans une logique qui n'est a priori pas celle d'une entreprise puisqu'elle a pour but le service de tous et l'intérêt général. Son souci n'est pas de dégager des «bénéfices», mais de donner en partage à tous les citoyens, une administration efficace, des services adaptés.

*L'AIMF, présidée par Bertrand Delanoë, Maire de Paris, rassemble les maires des villes des Etats dont le français est la langue officielle ou la langue la plus utilisée.*

*Elle développe une coopération concrète dans le domaine de l'activité municipale (eau, assainissement, écoles, services de santé, état civil, comptabilité).*

*Opérateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'AIMF répond aux souhaits des chefs d'Etat et de gouvernement francophones : renforcer la démocratie locale, accompagner les politiques de décentralisation.*

*Depuis la création de son Fonds de coopération, plus de 700 projets concrets ont été réalisés dans ses villes membres.*

Pourtant, la commune est une entreprise. Notre société se complexifie par la prise en compte, de plus en plus, de contraintes techniques. La fonction de maire, avec les transferts de pouvoir liés à la décentralisation, est un vrai métier, exigeant un savoir-faire politique et technique. En d'autres termes, nos concitoyens attendent de lui qu'il préside aux destinées de la collectivité, trace les orientations, mais gère aussi le quotidien : les enjeux humains, financiers, techniques, juridiques, sont communs à ceux que connaissent les responsables d'entreprises. Mais, le maire n'est pas propriétaire de son «entreprise municipale». Ses électeurs sont à la fois ses actionnaires et ses clients en tant que bénéficiaires de sa politique de développement. Les intérêts de l'entreprise municipale ne se confondent pas avec la somme des intérêts individuels des administrés.

Actuellement, le profil de la fonction de maire évolue. Les villes sont en compétition et leurs maires doivent redoubler d'initiatives pour répondre aux attentes des investisseurs internationaux. La gouvernance managériale, fondée sur une planifi-

cation axée sur la fourniture de services n'est plus suffisante en soi. Elle doit être complétée pour répondre aux attentes des investisseurs que les maires entendent attirer pour répondre aux attentes des Etats et des citoyens en quête d'emplois.

Il s'agit pour les maires de mettre en place de nouveaux espaces de concertation afin d'élaborer des partenariats publics-privés bien plus préoccupés par l'arrivée d'investisseurs que par la fourniture de nouveaux services.

Cette nouvelle gouvernance que nous pourrions appeler gouvenance entrepreneuriale, est une tentative d'aménager la ville pour en faire un espace compétitif innovant, différencié, attrayant pour les investisseurs. Le maire devient de plus en plus le chef de «l'entreprise-ville». Mais il n'y a pas d'entreprise qui produise et reçoive autant de lien social que celle-ci. En cela, les maires et les communes sont exceptionnels et irremplaçables et l'AIMF, avec l'ensemble de son réseau et notamment ses membres d'Amérique, avec Québec, entend poursuivre la réflexion sur cet élargissement des fonctions de maire. ■

# « Qu'attendre du Sommet de Québec ? »

par **Christian Philip**,  
Représentant personnel du Président de la République française  
pour la Francophonie



**T**ous les deux ans se tient un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie. Après Bucarest en 2006, Québec accueillera ce Sommet du 17 au 19 octobre.

Ce Sommet peut-il donner un nouveau souffle à la Francophonie ? D'une réunion au plus haut niveau des Etats membres, il est logique d'attendre une impulsion, des orientations, voire des décisions qui guideront l'action de l'OIF et de ses opérateurs. Mais un Sommet d'une organisation comptant 68 membres ou observateurs, c'est nécessairement une enceinte où les véritables débats sont difficiles. Pour qu'il débouche sur du concret, il faut une bonne préparation mais surtout une volonté politique partagée de faire du Sommet un moment particulier.

Le Sommet de Québec sera le premier Sommet de la Francophonie pour le Président Sarkozy. Nos partenaires, je le sais, attendent du Président français qu'il adopte le même volontarisme, le même souci de faire bouger les choses que ceux déjà marqués dans d'autres enceintes internationales.

Il ne s'agit pas de tout réinventer à Québec. La Francophonie existe. Mais en même temps chacun peut constater qu'elle n'est pas vraiment lisible pour nos opinions

publiques, que nos élites, et d'abord en France, n'ont pas compris qu'elle était une chance et une nécessité pour maîtriser la mondialisation.

Un Sommet c'est l'occasion d'expliquer les enjeux de la Francophonie, de fixer les objectifs de ce que l'on veut faire ensemble. Québec sera un succès si nous parvenons à un tel résultat.

Pour ma part, j'aimerais que Québec sur les 4 enjeux proposés par nos hôtes canadiens et québécois (la démocratie et l'Etat de droit ; l'environnement ; le gouvernement économique ; la langue française), débouche sur quelques décisions engageant une action montrant la valeur ajoutée de la Francophonie. Je souhaite aussi que le Sommet fixe des orientations pour travailler sur des axes à même de mobiliser. Je citerai, par exemple la priorité à accorder à la formation des professeurs de français, le programme de jeunes volontaires (l'OIF l'initie avec 40 volontaires cette année. C'est bien mais, pour être lisible et efficace, il faut au moins 5 000 jeunes volontaires francophones dans les trois ans qui viennent), la nécessité d'un «Erasmus francophone» à mettre en place par l'AUF, la création d'une agence de promotion de diffusion des «industries» culturelles francophones, une TV5 où les pays du Sud deviennent actionnaires...

Je forme encore le vœu que le Sommet de Québec puisse saluer le renouveau d'une Francophonie économique. Initiée par le Forum Francophone des Affaires, elle doit aujourd'hui se structurer en agréant autour du Forum les chambres de commerce et organisations patronales.

Il faudrait aussi convaincre les 50 plus grandes entreprises de l'espace francophone de créer une Fondation qui viendrait, grâce à une forme de partenariat public privé à définir, aider à la réalisation des objectifs de la Francophonie.

Je souhaite également que Québec rappelle à chaque membre leurs engagements en entrant à l'OIF. D'abord donner à la langue française un statut privilégié s'il n'est pas la langue officielle. La Francophonie défend la diversité culturelle et linguistique. Mais cette diversité n'existe pas si le français n'a pas un nombre suffisant de locuteurs. Tel est le cas dans trop de pays. Ensuite, utiliser le français dans les organisations internationales.

Je souhaite enfin que ce Sommet soit un Sommet partagé, c'est-à-dire qu'il réponde aux attentes de ses membres, pays du Nord et du Sud, qu'il aborde les sujets d'actualité, comme la crise alimentaire mondiale, pour exprimer la solidarité qui doit rassembler les Etats ayant en partage le français. ■

## FFA : Bienvenue au Canada

par Son Excellence M. Marc Lortie,  
Ambassadeur du Canada en France

Ce n'est pas un secret : l'économie canadienne se porte bien. Le Canada, pays moderne, dynamique et compétitif, est le seul membre du G7 à présenter des comptes publics équilibrés, avec la dette publique la plus faible du groupe. Les taux d'inflation et d'intérêt se maintiennent à de bas niveaux. A cela s'ajoute une croissance du PIB de 2,5 % en 2007.

Le Canada ne prend cependant pas ces succès pour acquis, et aspire à sans cesse renouveler et à renforcer ses partenariats. La France est un partenaire essentiel, avec lequel le Canada partage une langue et une culture, et qui se hisse au 3e rang de ses investisseurs étrangers. Cependant, notre coopération peut encore s'élargir davantage et c'est vous, représentants du secteur privé, qui êtes les principaux artisans de cet élargissement.

2008 sera une année charnière dans la relation France-Canada. Trois événements majeurs réuniront nos deux pays au cours des prochains mois : le 400e anniversaire de fondation de la Ville de Québec, le XIIe Sommet de la Francophonie et le Sommet Canada-Union européenne.

Avec la fondation de Québec, notre pays fête cette année sa naissance en français il y a quatre siècles. Et quel symbole que ce 400e anniversaire coïncide justement avec la tenue, du 17 au 19 octobre à Québec, du XIIe Sommet de la Francophonie !

Ce Sommet, qui réunira 68 chefs d'États et de gouvernement, le Canada le souhaite dynamique et concret. Il y sera question d'enjeux qui comptent pour nos pays, comme la gouvernance économique, une composante importante du développement des économies francophones. La communauté d'affaires canadienne a vu, dans ce



Sommet de la Francophonie et dans le Sommet Canada-Union européenne qui le précédera, des tremplins pour nos partenariats économiques. Elle a donc entrepris d'accueillir, en 2008, ses partenaires d'affaires, en faisant la part belle à ceux des pays francophones, y compris de l'Afrique francophone, dont les échanges commerciaux avec le Canada s'élèvent, en 2007, à près de 10 milliards \$ CAN.

Finalement, le Président français et le Premier ministre canadien seront réunis au Canada le 17 octobre à l'occasion du Sommet Canada-Union Européenne. Lors du dernier Sommet Canada-UE à Berlin, nos représentants sont convenus d'étudier ensemble les bénéfices d'un partenariat économique renforcé entre le Canada et l'Union Européenne. Cette étude, aujourd'hui lancée, vise à l'examen des obstacles

tarifaires et non tarifaires au flux de biens, de services, de capitaux et à l'évaluation des avantages qu'apporterait leur élimination.

Ainsi, l'année en cours offre aux gens d'affaires canadiens de multiples occasions concrètes de créer et de renforcer leurs partenariats transatlantiques. C'est une chance qu'ils ne laisseront pas passer. Notre économie dépend, en effet, très sensiblement de notre commerce avec nos partenaires étrangers : nos exportations de biens et de services représentent environ 40 % de notre PIB. Nous échangeons avec les États-Unis pas moins de 2 milliards de dollars par jour, ce qui en fait l'intégration économique la plus forte au monde. Outre un climat d'investissement très favorable (2,5 % de croissance, budget excédentaire depuis plus de 10 ans, dette effacée à l'horizon 2020 et impôt sur les sociétés réduit à 15 %), c'est précisément l'accès à ce marché exceptionnel - celui de l'ALÉNA - que nous offrons à nos partenaires investisseurs.

L'attrait du Canada repose aussi sur ses valeurs d'ouverture. C'est une société urbaine, profondément multiculturelle, formée de vagues successives de migrations. C'est un pays qui fonde l'avenir de sa démographie et de son économie sur ses citoyens venus d'ailleurs. Le Canada présente une société ouverte sur le monde, adaptable, fortement éduquée. Une société dans les valeurs de laquelle nos partenaires francophones se reconnaissent. Ceux et celles qui connaissent le Canada savent qu'il flotte à Vancouver un parfum d'Asie, qu'on trouve un peu d'Europe centrale et orientale dans les Prairies, une bonne dose d'Afrique dans les provinces de l'Atlantique et un peu de tout cela à Montréal et à Toronto!

Nous comptons sur vous et vous attendons au Canada en 2008. ■



## ENTRETIEN

Rencontre avec François Choquette,  
Directeur Général d'Air Canada France

**Croissance Actualités :** Pouvez-vous nous présenter Air Canada en quelques mots ?



**François**

**Choquette :** Air Canada est la première compagnie aérienne du Canada. Nous avons fêté l'an dernier nos 70 ans. Nous sommes le 14ème

transporteur au monde en termes de passagers transportés avec une flotte de 360 appareils. En 2003, Air Canada s'était placée sous la loi de la protection des créanciers, suite à plusieurs crises dont celle du 11 Septembre. Nous en sommes sortis avec un programme global de restructuration. Cela nous permet aujourd'hui d'opérer l'une des flottes les plus jeunes et d'afficher un des bilans financiers les plus sains des transporteurs d'Amérique du nord.

**C. A. :** Depuis combien de temps reliez-vous le Canada à la France et quel est votre programme de vols actuel entre nos deux pays ?

**F. C. :** La liaison entre Paris et Montréal a été inaugurée en Avril 1954. Aujourd'hui, nous opérons à l'année deux vols quotidiens sans escale, reliant Paris à Montréal, mais également à Toronto qui est notre plate-forme de correspondances la plus importante. Nos deux autres «hubs» sont Vancouver, porte d'entrée du Pacifique et de l'Asie, et Montréal, axé sur le Québec et la côte est de l'Amérique du nord. En été, nous ajoutons une fréquence supplémentaire sur Montréal.

**C. A. :** Quelle est l'importance de l'axe France-Canada au sein du réseau international d'Air Canada ?

**F. C. :** L'axe France-Canada est l'un des axes internationaux les plus importants pour Air Canada. Quand on regarde les chiffres des grands marchés touristiques du Canada, les USA arrivent en tête du fait de la proximité, ensuite c'est l'Angleterre, et tout de suite après, la France, loin devant le Japon, l'Allemagne, etc...

**C. A. :** Le Canada est-il une destination qui monte, que ce soit pour les voyageurs affaires ou loisirs ?

**F. C. :** Pour les voyageurs d'affaires, l'ouest canadien prend une importance croissante en raison de son énorme potentiel. Aujourd'hui, on voit Total, Air Liquide, Areva et d'autres grandes sociétés françaises s'implanter dans l'ouest canadien pour exploiter l'énergie et les ressources naturelles. Pour les voyageurs loisirs, le Québec demeure toujours la porte d'entrée principale mais Toronto est une destination qui se développe.

**C. A. :** Quel plus apportez-vous aux voyageurs d'affaires entre la France et le Canada ?

**F. C. :** Nos passagers de Classe Affaires ont accès à un service de concierges à l'aéroport, sur le même principe que dans les grands hôtels. Ils disposent également d'un espace enregistrement dédié, d'un service de valet pour les bagages, d'un accès prioritaire en zone réservée, d'un salon privé et d'un embarquement prioritaire. Outre nos vols au départ de Paris, nous avons également de nombreux vols au départ de Londres et de Francfort, notamment vers

l'ouest canadien. A bord, notre nouvelle Classe Affaires internationale, la Suite Executive First®, offre des cabines individuelles avec des sièges-lits inclinables à 180°. Le trafic affaires représente près de 20 % de nos recettes.

**C. A. :** Le Canada et l'Union Européenne travaillent à la finalisation d'un accord «ciel ouvert». Quels en seraient les avantages pour vous et pour vos passagers ?

**F. C. :** Air Canada et ses passagers vont clairement bénéficier de cet accord de ciel ouvert. L'accord actuel est très restrictif, et limite les villes qui peuvent être desservies par un transporteur canadien en France et inversement.

Le nouvel accord, qui devrait être signé au Québec le 17 octobre prochain, devrait favoriser l'ouverture de liaisons directes supplémentaires, la commercialisation de vols en partage de codes aériens et le développement du transport bi-modal, notamment avec la SNCF.

**C. A. :** En cette année où la ville de Québec célèbre le 400ème anniversaire de sa fondation et accueillera à l'Automne le prochain sommet de la Francophonie, comment contribuez-vous à la promotion du Canada en France ?

**F. C. :** Nous nous sommes associés à une campagne de promotion avec Tourisme Québec et nous parrainons plusieurs événements dans le cadre des fêtes du 400ème anniversaire. Avec cette célébration mais aussi avec le prochain sommet de la Francophonie à Québec et la finalisation de l'accord de ciel ouvert, 2008 sera une année particulièrement importante pour le Canada et pour Air Canada. ■

## Espace économique francophone au Canada : Vous parlez français ? Parlons affaires !

par Richard Aubry, Directeur des Affaires intergouvernementales et internationales, RDÉE Canada



Vous parlez français ? Parlons affaires !

**RDÉE Canada (Réseau de Développement Économique et d'Employabilité - [www.rdee.ca](http://www.rdee.ca)) fait parti du réseau des acteurs économiques francophones du Forum Francophone des Affaires (FFA - [www.ffa-int.org](http://www.ffa-int.org)), et plus spécifiquement est le représentant au Canada pour ce forum transnational vecteur de dialogues et levier d'interventions.**

**R**DÉE Canada est le chef de fil, depuis plus de 10 ans, du développement économique au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il contribue, avec son réseau d'organismes partenaires provinciaux et territoriaux, à l'amélioration de la compétitivité de l'économie canadienne par le développement économique communautaire axé sur l'entrepreneuriat francophone et l'adaptabilité de la main-d'œuvre francophone.

Il vise particulièrement à mettre en valeur le dynamisme des PME francophones dans le développement de l'économie canadienne et ainsi souligner le fait que la francophonie canadienne représente une valeur ajoutée dans chacune des provinces et des territoires.

Au fil des ans, RDÉE Canada s'est créé un réseau important de partenaires. Il joue un rôle d'accompagnateur, de rassembleur et de motivateur-catalyseur visant ultimement l'amélioration d'un espace économique francophone au pays.

C'est dans cette veine qu'en 2005, RDÉE Canada a conclu un partenariat avec le Réseau des SADC du Québec (Sociétés d'aide au développement des collectivités - [www.reseau-sadc.qc.ca](http://www.reseau-sadc.qc.ca)). Cette entente for-



melle a permis de consolider les forces vives du développement économique francophone au Canada et de faciliter le déploiement d'un vaste réseau francophone à l'échelle du Canada. Les membres des organismes signataires s'appuient et se renforcent mutuellement pour maximiser l'impact de leurs actions et de l'utilisation de leurs ressources respectives sur la vitalité économique des communautés francophones réparties sur l'ensemble du territoire canadien.

L'initiative de l'Espace économique francophone au Canada, fruit de ce partenariat, a pour mission de favoriser la croissance économique des entreprises francophones au pays et, ce faisant, renforcer la francophonie à l'échelle du pays ainsi que la dualité linguistique et l'identité canadiennes. L'Espace économique permet aux entrepreneurs francophones du Canada de mieux se positionner et d'offrir une contribution accrue à l'économie de leurs communautés respectives, résultant du partage de l'expertise, des occasions d'affaires, des marchés et de la découverte de la complémentarité de leur potentiel.

Cet espace vise de façon plus particulière à aider les entrepreneurs francophones du pays à profiter d'occasions d'affaires ainsi qu'à accéder à des marchés et à des réseaux d'affaires au Canada et même à l'étranger. Car, la francophonie canadienne n'est pas qu'une communauté linguistique, c'est aussi une communauté d'affaires composée d'un marché de 7 millions de personnes ainsi que de milliers d'entreprises, de clients, de fournisseurs et de partenaires potentiels. ■



## FFA République tchèque

# Nouvelles tendances dans le cadre de l'exécution en République tchèque et en Europe

Prague le 22 Avril 2008

**L**e 22 avril 2008 avait lieu à Prague une conférence internationale «Nouvelles tendances dans le cadre de l'exécution en Europe» organisée par le Comité National Tchèque du Forum Francophone des Affaires, la Chambre des Huissiers de Rép. tchèque sous le haut patronage du ministre de la Justice, M. Jiri Pospisil, du maire de la Ville de Prague, M. Pavel Bém, et de la Chambre économique de la République tchèque.

Les trois thèmes discutés lors de cette journée ont porté sur l'exécution des décisions de justice dans l'Union européenne, les réformes en République tchèque et sur le point de vue des institutions particulières.

En ce qui concerne la problématique des exécutions en Europe, Jacques Isnard, Président de l'UIHJ et Léo Netten, premier vice président de l'UIHJ, ont parlé de la position des huissiers de justice et du développement de cette profession dans l'Union européenne. Ils ont parlé des principes de base du système des exécutions et des recommandations en matière de décisions de justice du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 9 septembre 2003.

Dans le bloc consacré à la réforme de la justice dans le domaine des exécutions en République tchèque, le ministre de la Justice de la République tchèque, M. Jiri Pospisil et sa conseillère, Martina Kasíková, ont expliqué aux invités le futur code d'exécution dans sa nouvelle version. Cette version modifiera le système actuel de l'exécution des décisions en République tchèque permettant une réalisation de la décision plus efficace. Ces discours ont été complétés par Mme Wolfová, vice-présidente de la Chambre des Huissiers de République tchèque.

Les représentants des banques ont aussi fourni le point de vue des institutions financières au service des exécutions et du recouvrement des créances en République tchèque.



*Intervenants et participants. Troisième à partir de la gauche, Oldrich Fiala, Président du FFA, République tchèque.*

Plus de 100 participants, des juges, des huissiers de justice, des avocats, des personnalités de la finance, ont participé à cette journée de conférence. Le président de l'Union Internationale des Huissiers de Justice, M. Isnard, et le premier vice-président, M. Netten, ont rencontré les médias avant la conférence.

La délégation représentant la Chambre des

Huissiers de Slovaquie (sous la direction de son président, M. Jozef Risian et de sa vice-présidente Mme Stanislava Kolesárová), ainsi que le vice-président de la Chambre des Huissiers de Pologne, Mr. Michal Redelbach, nous ont fait l'honneur d'assister à cette intéressante journée de conférence dans la Grande Salle de réunion de la Mairie de Prague. ■

## Le Crédit Mutuel du Sénégal, un véritable outil de développement

par Mamadou Touré

Directeur Général du Crédit Mutuel du Sénégal

**E**n 1988, démarrait dans la Région de Kaolack (au centre du Sénégal) le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), sous l'appellation originelle de Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit (CPEC). Ce projet a été initié par le Gouvernement Sénégalais en partenariat avec le Ministère Français de la Coopération et le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) de France. Depuis le démarrage de ses activités, le CMS a connu plusieurs étapes, il y a d'abord eu la phase d'implantation comme projet devant mettre en place des outils financiers de proximité au bénéfice des populations rurales exclues du système bancaire classique. Conscient de la demande des populations urbaines, le CMS a ensuite su adapter ses produits à leurs besoins. Cela a permis un développement extrêmement important et intensif. Et enfin, avec le partenaire bailleur de fonds Agence Française de Développement (AFD), son réseau s'est étendu vers l'Est du pays et vers le Sud Est, avant d'atteindre Dakar. Fort de ce développement violent, le CMS s'est fixé des objectifs stratégiques à travers le triptyque «3A» ; à savoir l'Autonomie institutionnelle, l'Autonomie financière et l'Autonomie technique. En 2000, avec la création de la Fédération des Caisses du Crédit Mutuel du Sénégal (FCCMS), le CMS atteignit son autonomie institutionnelle. A la fin de l'exercice 2000, avec un résultat net de 136 millions de FCFA (207 000 euros), l'autonomie financière était acquise. L'autonomie technique quant à elle a vu le jour en 2004 avec la nomination de Mamadou TOURE comme premier Directeur Général sénégalais et par sa décision de mettre en place un comité de direction structuré pour impliquer ses collaborateurs les plus proches dans la prise de décisions. Fort d'un réseau de 100 Caisses réparties dans les 14 régions du Sénégal, encadré par six Directions Régionales et une Direction Générale, le CMS est aujourd'hui l'image d'un Système Financier Décentralisé (SFD) accompli. En terme de réalisations, le CMS peut se prévaloir de



son statut de leader incontesté des SFD au Sénégal et dans la sous région, avec en décembre 2007 un sociétariat de 316 303 membres, des dépôts à hauteur de 53, 47 milliards de FCFA (81,50 millions d'euros) et un encours de crédit de 49,65 milliards de FCFA (75,68 millions d'euros) sur la même date. Ces agrégats ont conduit à un résultat net excédentaire de 2,202 milliards (3,65 millions d'euros) à la fin de l'exercice 2007 contre 136 millions de FCFA (207 000 euros) en 2000.

Il faut noter que le déficit de la sénégalisation a été relevé par :

- L'évolution des résultats financiers de l'entreprise : de 2004 à 2007, le résultat net est passé de 1,3 milliards de CFA (2 millions d'euros) à 2,4 milliards de FCFA (3,6 millions d'euros), sachant que le dernier résultat avant la sénégalisation en 2003 était de 693 millions de FCFA (1,05 millions d'euros).
- La création de la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest. (BIMAO).
- Une informatisation totale de l'entreprise,
- Une certification sans réserve des comptes depuis 4 ans,
- Le Cauri d'Or de l'entreprise la plus performante de l'année 2007,
- L'édification du siège social sur un bâtiment de 5 étages...

Après avoir subi un rating par l'organisme MicroRate en juin 2005 qui lui a valu la note Alpha Minus, le CMS vient d'obtenir la confirmation de cette note en y bénéficiant pour la seconde fois consécutive en mars 2007 avec de bonnes perspectives d'avenir. Conscient de l'importance d'un système d'information performant, le CMS a fait des investissements futuristes. Toutes ses agences sont totalement informatisées avec plus de 500 postes, 52 Caisses en réseau (3 à 11 postes, jusqu'à 6 guichets) et 32 Caisses monopostes. Toutes les sauvegardes sont rapatriées via des liaisons téléphoniques (numérique ou analogique) à la Direction Générale. De plus, plusieurs applications y sont existantes : SiBanque2, SAGE-SAARI RH/Compta/Immo, Virements salaire, Bordereaux, Rapprochement, MS Office, Eudora, Gestion des équipements/Interventions, Check2, Gestion des Stocks, Calcul des ratios, Marketing, Trésorerie, Maintenance à distance. Fidèle à sa mission d'améliorer les conditions de vie des populations, inamovible dans sa stratégie de Fédération nationale, le CMS est en train d'illustrer la vocation réelle des Systèmes Financiers Décentralisés. En illustrent les crédits octroyés aux secteurs les plus vulnérables de l'économie sénégalaise : 1,23 milliards (1,87 millions d'euros) à l'élevage, 2,49 (3,80 millions d'euros) à l'agriculture et 10,22 (11,91 millions d'euros), 10,22 au commerce et 2,5 milliards (3,8 millions d'euros) aux femmes en fin 2007. Comme perspectives d'évolution, le CMS a depuis janvier 2007 démarré une procédure d'audit qualité dans le but d'obtenir une certification ISO. Il ambitionne également de créer une holding avec une institution financière, une société d'assurances et une société d'informatique. Le Crédit Mutuel du Sénégal se présente comme un véritable outil de développement. C'est une institution financière à part entière car a pour objet la collecte de l'épargne et la distribution de crédit, mais aussi, une institution financière entièrement à part de par sa cause visée à savoir l'amélioration des conditions et niveau de vie des populations. ■

# Colloque Petits Etats et Union européenne : une initiative de la Chaire Crèdit Andorrà de l'IESE

**Andorra la Vieille, Avril 2008 - Les Hauts représentants de l'Andorre, de l'Islande et du Liechtenstein, ainsi que des représentants des Chambres du Commerce et d'importantes entreprises de ces pays se sont réunis, sous la Chaire Crèdit Andorrà de l'IESE, pour analyser les relations entre les pays nommés «Petits États» et l'Union Européenne, afin d'étudier leurs opportunités futures dans un contexte d'avenir incertain.**

**C**a chaire Crèdit Andorra des Marchés, Organisations et Humanité s'est fixé pour objectif de contribuer à l'amélioration de la compréhension des marchés et des organisations d'un point de vue humaniste.

En outre la chaire approfondit l'étude de la réalité andorrane afin de connaître au mieux la situation des entreprises du pays. Elle propose, après analyse, certaines possibilités d'amélioration.

D'autre part, la Chaire investit dans la formation des entrepreneurs et des dirigeants du pays et participe ainsi activement au développement de leurs responsabilités.

Sous la direction du Professeur Josep Maria Rosanas, la Chaire fait de la recherche et diffuse ses connaissances aux différents acteurs de l'économie andorrane, avec pour objectif de mettre l'accent sur la dimension humaine des organisations.

En accord avec les préceptes susmentionnés, le colloque «Petits Etats et l'Union européenne» s'est fixé les objectifs suivants :  
1. Présenter les différentes expériences d'entrepreneurs andorrans, Islandais et du Liechtenstein afin de tirer les conséquences nécessaires pour affronter le futur dans un esprit sain de dépassement de soi, tout en

profitant des expériences des participants des pays présents.

2. Examiner l'approche des trois pays face à l'Union européenne ainsi que leur situation dans l'économie mondiale.

La conférence d'ouverture du colloque a permis au président islandais, Olafur Ragnar Grimsson d'expliquer les avantages de la situation de son pays ainsi que les différentes voies possibles à parcourir dans l'avenir. Le président Grimsson, avocat de formation, milite activement pour les petits Etats d'Europe. En temps qu'invité d'honneur du colloque, le président a également expliqué dans le détail la politique de formation et d'emploi de son pays.

Durant la session matinale, consacrée aux diverses institutions des pays participants, il a été question des relations qu'entretiennent les Petits Etats avec l'Union Européenne.

Les Ministres des Affaires Etrangères d'Andorre et du Liechtenstein, Meritxell Mateu et Rita Kieber-Beck, puis le Ministre des Finances d'Andorre, Ferran Mirapeix et l'Ambassadeur du Liechtenstein, Nikolaus



*De gauche à droite: Albert Pintat, Chef du Gouvernement d'Andorre, Ólafur Ragnar Grimsson, Président de l'Islande et Josep Peralba, Administrateur de Crèdit Andorrà.*

von Liechtenstein ont donné leur opinion sur le sujet.

La session de l'après-midi, consacrée au secteur économique privé a commencé par l'intervention des deux présidents des Chambres de Commerce d'Andorre et du Liechtenstein, Francesc Pallàs et Josef Beck. La comparaison entre les deux entités quant à leur fonctionnement ainsi que les actions entreprises ont permis de mettre au jour les similarités entre ces deux organismes.

La suite de la session a permis de présenter différentes études de cas d'entreprises, Andorre ou du Liechtenstein, ayant connu un franc succès.

Xavier Altimir, président de la Confédération d'Entrepreneurs d'Andorre a participé activement en apportant le point de vue des Chefs d'Entreprise face à la réalité du marché européen.

Pour clore la session, l'actuelle rectrice de l'Université de Reykjavik, M. Grönfeldt, a présenté son expérience au sein de cette entité. M. Grönfeldt a parlé de la création de cette Université ainsi que de son expérience comme exécutive dans une entreprise privée.

Le colloque a été conclu par le directeur de la chaire Crèdit Andorra, Josep Maria Rosanas, qui a présenté une étude de gestion de dix entreprises andorranes. ■



*De droite à gauche, Ferran Mirapeix, Ministre des Finances d'Andorre, Rita Kieber-Beck, Ministre des Affaires Extérieures du Liechtenstein, Meritxell Mateu, Ministre des Affaires Extérieures d'Andorre, Nikolaus Von Liechtenstein, Ambassadeur du Liechtenstein auprès de l'Union Européenne et Josep Puigbó, journaliste.*